



Juillet 2020



## Qui sommes-nous ?

A ce jour, notre jeune Observatoire fondé en mai dernier, est composé de sept membres (AI FORMATION, ALTER EGO PRP, COMPTERR, FC PRO, MANUTEO, PW FORMATION et VERIFRANCE®), essentiellement des organismes de formation. Il compte douze représentants titulaires et suppléants.

D'autres structures ont exprimé leur intérêt et nous rejoindront certainement.

## Quelles sont nos ambitions ?

Nous faire connaître des institutions qui décident de la façon dont nous devons travailler, afin de pouvoir peser dans les débats et leur proposer notre vision. Cela implique généralement de s'investir bénévolement dans les groupes de travail de ces institutions, tout en devant payer une cotisation pour y entrer. Et il faut bien sûr posséder les compétences techniques requises. Plus nous serons nombreux au sein de l'Observatoire, plus nos propositions seront légitimes et écoutées !

## A quels travaux participons-nous actuellement ?

Parmi toutes leurs implications, les représentants d'ALTER EGO PRP participent à la normalisation française et internationale, et associent maintenant pleinement l'Observatoire à ces travaux, débutés avant sa création. Projets notables en cours :

### • Commission X50 – Formation, enseignement, compétences

Nous sommes chargés du sous-groupe « terminologie », au sein du groupe de travail qui écrit une nouvelle norme sur « la description et la mesure de la compétence ». Cette norme est en lien avec la réforme de la formation professionnelle de 2018, le système de blocs de compétences des titres et certifications professionnels, et certains critères de la certification QUALIOP1. La publication est envisagée début 2021. Nous relayerons l'enquête publique aux adhérents de l'Observatoire, avant homologation de la norme.

### • Commission U21 – Prévention du risque électrique

Nous sommes chargés de la liaison avec le Ministère de l'Ecologie pour les passerelles entre AIPR et habilitations électriques, et nous pilotons le groupe de travail du futur FD C 18-531, une « mini-norme » concernant les opérations non-électriques et électriques simples, dont la version précédente était vendue à 15.000 exemplaires par an.

Ce FD ne sera pas homologué, et il n'y aura donc pas d'enquête publique. Une version quasi-définitive de 82 pages sera proposée à la Commission U21 en septembre, et il est probable que ce FD sera publié avant la fin de l'année. Nous avons veillé à ce que ce document soit complet, compréhensible et utile, tant pour les opérateurs que pour leurs employeurs. Une partie sur la prévention et l'évaluation des risques électriques a été développée en introduction. Les autres FD en cours de révision, gérés par d'autres groupes, seront peut-être un peu moins... attractifs ! Nous tenons à la disposition des membres de l'Observatoire une version aboutie du projet, mais élaborée sous l'égide de l'AFNOR, elle est encore confidentielle et ne doit pas être diffusée.





Juillet 2020

## Quels projets à court terme ?

### • Le CACES®

L'INRS travaille toujours sur les futurs questionnaires officiels que tous les organismes devront utiliser à terme. Diffusion prévue en 2022 : un premier questionnaire, sur (finalement) cinq questionnaires par Recommandation. L'Observatoire a proposé son assistance sur toutes les Recommandations, et a reçu un accord informel de la personne en charge des R.483, R.484, R.487 et R.490 à l'INRS. A suivre !



### • L'AIPR

L'Observatoire National DT DICT pilote un groupe de travail conjointement avec le Ministère de l'Ecologie, en charge des QCM d'examen AIPR. Une adhésion de notre Observatoire à ce groupe sera mise au vote (car payante), lors de notre prochaine assemblée générale.

### • L'habilitation électrique

Depuis plusieurs années, nos représentants d'ALTER EGO PRP demandent une révision de la norme NF C 18-510, en Commission U21. Un amendement à la norme a été publié en février dernier, et il a été décidé de publier dans les prochaines semaines une compilation de la norme de 2012 et de l'A1 de 2020.

Nous avons proposé en juin, à la Commission U21, une compilation nettoyée de toutes les erreurs, avec des reformulations facilitant la lecture, et de nouvelles

illustrations. Une consultation interne a été organisée : 8 votants seulement pour environ 40 représentants de 30 organisations. Un seul vote favorable, le nôtre, évidemment. Le projet de compilation clarifiée a été retoqué notamment par ENEDIS, RTE et EDF, qui ne contestent pas la justesse du travail effectué, mais ils sont défavorables à toute transformation des textes pour des raisons internes à leurs entreprises. Il a été décidé, et assumé par les opposants, de sortir une compilation stricte des textes originaux, et donc comportant bien toutes les erreurs connues depuis huit ans, dans cette fameuse norme cadre de l'habilitation électrique.

Lot de consolation : notre projet devrait servir de base pour la prochaine révision complète (dont les travaux pourraient débuter en fin d'année), ce qui nous permettra d'aller encore plus loin dans la clarification de cette norme. Nous proposerons que l'Observatoire pilote la rédaction lors de la révision, ce qui n'est pas acquis du fait des luttes d'influences, mais nous avons des arguments. Parallèlement, nous proposerons en septembre de créer un groupe de travail spécial pour revoir la doctrine de formation dans la norme, et nous espérons aussi le piloter.

### • La sécurité privée

Nous prenons des contacts au sein de diverses organisations et fédérations, et cherchons à nous rapprocher du Ministère de l'Intérieur, pour travailler avec lui à la professionnalisation des agents de sécurité, en particulier ceux devant être armés pour faire face à la menace terroriste dans les lieux dont ils ont la garde.

## Autres projets ?

Nos estimés membres participent-ils déjà à des instances dans le domaine de la prévention et de la sécurité, et souhaitent-ils associer l'Observatoire à leurs travaux ?

Dans quels domaines allons-nous nous investir en 2021 ? Quelles tendances souhaiterons-nous observer ? De quelles problématiques voudrions-nous nous saisir ? Ce sera l'objet de notre assemblée générale en janvier, mais dans l'attente, n'hésitez pas à faire vos suggestions aux membres du conseil d'administration !

